



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 15 novembre 2017

Communiqué de presse

DIGUE DES ALLIÉS A DUNKERQUE : LES TRAVAUX DE CONFORTEMENT ET DE RÉPARATION S'ACHÈVENT



L'État est propriétaire et gestionnaire de la digue des Alliés située à Dunkerque. Longue d'environ 1km, elle constitue un ouvrage de protection majeur contre les invasions marines. Construite en 1876, la digue a subi deux accidents à l'occasion des tempêtes des 1^{er} et 2 mars 1949 et des 31 janvier au 2 février 1953, se traduisant par l'inondation de plusieurs quartiers de Dunkerque, touchant près de 40 000 personnes.

Des travaux importants pour la protection du territoire contre les submersions marines

Au total, entre 2011 et fin juillet 2018, ce seront plus de 13 millions d'euros qui auront été consacrés à la défense contre les inondations de l'agglomération de Dunkerque et à la sécurité de la population.

En effet, dès 2011, l'État a procédé à une première tranche de travaux par la mise en œuvre d'une protection sableuse de la digue (rechargement de plage d'un volume de 300 000 m³), afin de faire face aux éventuels événements tempétueux lors de l'hiver 2011-2012.

Une seconde tranche de travaux de réparation et de confortement se poursuit depuis 2014 selon trois phases :

- protection sableuse supplémentaire d'un volume de 1 200 000 m³,
- mise en place de 2,5 km de filets brise-vent afin de limiter les envols de sable ainsi que des mesures de gestion et de suivi de la digue,
- réparations structurelles de la digue existante (côté mer et côté canal exutoire) afin qu'elle retrouve ses caractéristiques mécaniques initiales dimensionnées lors de sa dernière reconstruction en 1953, et ce sur tout le linéaire de la digue, et d'y intégrer un système performant de drainage des infiltrations.

Lancement de la phase finale des travaux de la digue des Alliés

À la suite d'une présentation en mars 2017 aux élus du territoire, la phase finale travaux de réparation de la digue des Alliés a démarré en juillet 2017 : cette opération a été engagée pour un montant de près de 6 millions d'euros et pour une fin prévue en juillet 2018. Dimensionnés pour une durée de vie de plus de 50 ans, ces travaux garantiront un niveau de performance de l'ouvrage résistant à une tempête maritime centennale.

Un investissement financier important

Ces travaux sont intégralement pris en charge par l'État (notamment le Fonds de prévention des risques naturels majeurs) et de l'Europe (Fonds européen de développement régional).

Les services mobilisés sur ce projet

- La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) est maître d'ouvrage de l'opération. Garante du respect du coût et des délais, elle en définit le programme, en collaboration étroite avec le Grand port Maritime de Dunkerque, maître d'ouvrage délégué.
- Le bureau d'études agréé ISL Ingénierie, est maître d'œuvre de l'opération. Il est en charge du suivi et de la validation des solutions techniques et des relations avec les entreprises GTS-GUINTOLI (groupement en charge de la réalisation des travaux).

Contact :

Grégory Brassart, adjoint au chef du service « risques », 03 20 13 48 70, gregory.brassart@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez en images les photos de démarrage de la phase finale (installations et premiers travaux)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

